



Monsieur Jean-Michel CLEROY  
Président de la FFTA  
12, place Georges-Pompidou  
93160 NOISY-LE-GRAND

Nicorps, le 8 Février 2021

Monsieur le Président,

L'Assemblée Générale du Comité de la Manche s'est déroulée, samedi 6 février 2021, par visio-conférence.

De nombreuses questions, comme jamais, ont été posées du fait de la situation sanitaire actuelle. Je me permets donc de vous interpeller concernant différents sujets même si j'ai essayé d'y répondre.

La situation sanitaire, suite à la pandémie du COVID 19, ne nous permet pas actuellement et depuis de nombreux mois de pratiquer notre sport. De plus en plus d'archers se posent des questions sur leur avenir sportif : doivent-ils continuer à pratiquer le tir à l'arc ou, comme de nombreuses personnes, faire des activités non payantes comme le jogging, le cyclisme... ?

Cela fait maintenant presque un an que nous ne pouvons plus pratiquer correctement notre sport. Juste une petite fenêtre à partir de mai, mais avec des contraintes sanitaires assez draconiennes. La reprise en septembre était pleine d'espoir mais elle s'est vite arrêtée après quelques semaines.

Les archers compétiteurs n'ont pu participer à aucune compétition depuis mars 2020 : ils se sentent frustrés par rapport à l'élite qui continue de s'entraîner et qui participe à des compétitions sélectives. Choses qui peuvent paraître normales vues de Paris, mais qui choquent lorsque la majorité d'entre-eux sont bloqués et en manque.

D'après les remontées que j'ai eu ce n'est peut-être pas le moment de diffuser trop d'images et d'informations sur cette élite dans les réseaux sociaux même si pour la Fédération cela semble naturel. Je sais, il en faut, mais il ne faut pas oublier la base, la majorité. Ce sont ces licenciés des clubs provinciaux qui font vivre l'élite par l'intermédiaire des instances fédérales.

Nous devons déjà penser à la rentrée prochaine : elle sera certainement catastrophique si nous ne faisons rien.

Il est aussi vrai que nous pouvons nous entraîner à l'extérieur. Mais vous connaissez l'Ouest avec souvent de la pluie. Nous ne sommes pas dans le Sud, même si actuellement il plie sous les intempéries. Comment argumenter pour inciter les archers à tirer à l'extérieur ? Je n'ai pas de solution !

Dans la Manche, il y a seize clubs. Ils sont gérés uniquement par des bénévoles qui s'impliquent à 100% . Qu'en sera-t-il demain ? J'ai peur : sans bénévoles, plus de tir à l'arc. Nous n'avons pas les moyens d'avoir de salariés. Nous n'avons pas eu en 2020 de subvention de l'ANS, une première ; le

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L ARC MANCHE – 4 la Moinerie- 50200 NICORPS –  
0638675580

Président : Gérard LEVAVASSEUR

Conseiller technique régional avait pourtant bien validé la demande du CD 50. Mais voilà : pas de salariés, pas de subvention. Quant sera-t-il pour 2021 ? Il faudrait certainement revoir les critères.

Aujourd'hui, pas de compétitions et un avenir incertain, ce qui entraîne aussi pour les clubs une absence de rentrées financières.

Si nous voulons « sauver » notre sport, il va falloir agir du haut de l'échelle à la base. Je suis prêt, en tant que Président du CD, à baisser la part de cotisation qui nous revient si nous avons des subventions ANS. Il faudrait donc, qu'à tous les échelons, un geste soit fait.

Un exemple : pas de cotisation supérieure pour les compétiteurs qui depuis un an ne peuvent participer à des compétitions. A la rentrée, proposer la même cotisation pour tous : celle des licences loisir. Il n'y pas que les clubs qui doivent supporter une réduction de leurs recettes. Il faut peut-être mieux réduire les coûts que de perdre de nombreux archers.

Si rien n'est fait, des clubs fermeront et la Fédération se trouvera en difficulté. A vous de voir ce qui est le mieux, mais mes propos ne reflètent que la réalité du terrain. Des propos que j'entends et qui me font peur.

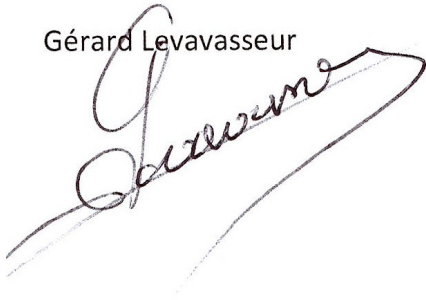
Nous avons actuellement perdu plus de 30% de l'effectif dans la Manche : s'il n'y pas de reprise sérieuse pour la saison extérieure, nous allons continuer de chuter.

Les Présidents des clubs m'ont précisé qu'ils ont tous des archers qui ne reprendront pas de licence. Il faut donc agir rapidement : l'Assemblée Générale de la Fédération arrivant, il faut en profiter pour proposer de nouvelles dispositions.

Je souhaite que la pandémie, qui n'est pas de votre fait, prenne fin le plus rapidement possible afin de reprendre nos activités, retrouver une vie normale et oublier tout ce passé ainsi que mes propos.

Bien Cordialement,

Gérard Levavasseur



Président du Comité Départemental de tir à l'arc de la Manche

PS Ce courrier est demandé par les seize clubs de la Manche

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L ARC MANCHE – 4 la Moinerie- 50200 NICORPS –  
0638675580

Président : Gérard LEVAVASSEUR

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L ARC MANCHE – 4 la Moinerie- 50200 NICORPS –  
0638675580  
Président : Gérard LEVAVASSEUR